

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 09/10/2025 - 31918 - 2020 B 00622 - 880 982 038 - 5 ASSUR

5 ASSUR

66 Rue Elias Howe

94100 ST MAUR DES FOSSES

DÉPÔT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL	
LE	09 OCT. 2025
31913	

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024

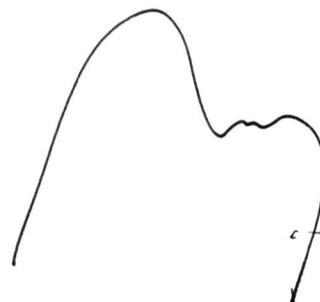
Exemplaire Greffe Tribunal de commerce

- Bilan actif-passif
- Compte de résultat
- Annexe

Pages

1 et 2
3 et 4
5

*Certifié conforme
à l'original.*



LARES CONSEIL LA VARENNE

141 Quai de Bonneuil

94210 LA VARENNE ST HILAIRE

01.48.83.52.17

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	20 006		20 006	20 006		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	33 181	33 181		3 222	3 222	100.00
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	202		202	202		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	121		121	1 431	1 310	91.53
Total II		53 510	33 181	20 329	24 861	4 532	18.23
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	64 674		64 674	116 116	51 441	44.30
	Autres créances	672 795		672 795	533 164	139 631	26.19
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités				1 121	1 121	100.00
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	737 469		737 469	650 400	87 069	13.39
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		790 980	33 181	757 798	675 262	82 537	12.22

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0
672 795

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024	Exercice N-1 31/12/2023	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 44 534) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	44 534	44 534		
	Réserves				
	Réserve légale	4 453	4 453		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	55 000	30 000	25 000	83.33
	Report à nouveau	1 460	715	744	104.02
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	107 478	25 744	81 734	317.49
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	212 925	105 447	107 478	101.93
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		6 000	6 000	100.00
	Total III		6 000	6 000	100.00
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	112 017	155 230	43 213	27.84
	Concours bancaires courants	52 329	38 597	13 732	35.58
	Emprunts et dettes financières diverses		24 744	24 744	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	233 365	217 512	15 853	7.29
	Dettes fiscales et sociales	147 099	127 669	19 430	15.22
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	63	63		
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	544 873	563 815	18 942	3.36
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	757 798	675 262	82 537	12.22

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

477 255 452 019

6

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024



5 ASSUR
Société par actions simplifiée Unipersonnelle
au capital de 44 534 euros
Siège social : 66 rue Elias Howe
94100 SAINT MAUR DES FOSSES
880 982 038 RCS CRETEIL

PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 27 JUIN 2025

Le vingt-huit juin 2024, au siège social, 66 rue Elias Howe 94100 SAINT MAUR DES FOSSES,
La société SPARTEL Services, sis 6 rue Aristide Briand 94100 Saint Maur des Fossés représentée par
Monsieur EL MEJJAD Hamid.

Associé unique de la Société 5 ASSUR

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, EL MEJJAD Hamid, représentant de l'associée unique, a établi
et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31/12/2024 et a établi le
rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024
- L'affectation des résultats de cet exercice
- Mention sur les conventions règlementées
- Ratification de la rémunération de la présidence
- La délégation de pouvoirs en vue des formalités

PREMIÈRE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024, approuve ces
comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 107 478 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de
gestion.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge 2 138 euros de
dépenses non déductibles du résultat fiscal.



DEUXIÈME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE

DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 107 478 euros de la manière suivante :

Origine

- Autres réserves : 55 000 euros
- Report à nouveau : 1 460 euros.
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 107 478 euros.

Total : 163 938 €

Affectation

- Aux autres réserves, soit 163 000 euros, ce qui portera le compte à 163 000 euros
- Au report à nouveau, soit 938 euros, ce qui portera le compte à 938 euros.

Capitaux propres

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 212 925 euros.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2023	0	0 €	0 €
31/12/2022	20 000 €	0 €	0 €
31/12/2021	60 000 €	0 €	0 €

TROISIEME DECISION - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Au titre de l'exercice écoulé, il a été conclu la convention suivante entre la Société et son Président.

Convention de Bail commercial entre la SASU 5ASSUR et la SCI RAKDIMMO sis 66 rue Elias Howe à Saint Maur des Fossés (94100), pour un montant de 1 666,67 euros hors taxes par mois, couvrant la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 et prise en charge de la Taxe Foncière 2024 à hauteur de 1 682,40 euros hors taxe, soit un total de 21 682,44 euros hors taxes.



QUATRIEME DECISION - RATIFICATION DE LA REMUNERATION

L'Associée unique, approuve et ratifie la rémunération de Président au titre de l'exercice 2024 s'élevant à 156 000 euros TTC. Le montant de la rémunération de l'exercice 2023, ratifié lors de l'Assemblée Générale du 28 juin 2024, s'est élevé 156 000 euros TTC.

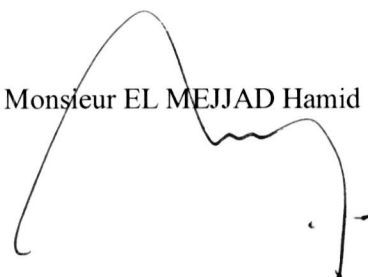
CINQUIEME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE D'ACCOMPLIR LES

FORMALITES

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Monsieur EL MEJJAD Hamid

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' shape followed by a vertical line and a small horizontal stroke at the bottom right.

5 ASSUR

Société par actions simplifiée Unipersonnelle
au capital de 44 534 euros
Siège social : 66 rue Elias Howe
94100 SAINT MAUR DES FOSSES
880 982 038 RCS CRETEIL

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 27 JUIN 2025

DEUXIÈME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE

DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 107 478 euros de la manière suivante :

Origine

- Autres réserves : 55 000 euros
- Report à nouveau : 1 460 euros.
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 107 478 euros.

Total : 163 938 €

Affectation

- Aux autres réserves, soit 163 000 euros, ce qui portera le compte à 163 000 euros
- Au report à nouveau, soit 938 euros, ce qui portera le compte à 938 euros.

Capitaux propres

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 212 925 euros.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2023	0	0 €	0 €
31/12/2022	20 000 €	0 €	0 €
31/12/2021	60 000 €	0 €	0 €

Monsieur EL MEJJAD Hamid

5 ASSUR
Société par actions simplifiée Unipersonnelle
au capital de 44 534 euros
Siège social : 66 rue Elias Howe
94100 SAINT MAUR DES FOSSES
880 982 038 RCS CRETEIL

RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31/12/2024

La société SPARTEL représentée par Monsieur EL MEJJAD Hamid, a, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société est spécialisée dans le secteur des activités des agents et courtiers d'assurances.

La Société continue de soutenir son activité malgré un environnement économique compliqué.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

**EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET
PERSPECTIVES D'AVENIR**

Le contexte économique laisse augurer un exercice difficile et tous nos efforts porteront sur l'amélioration de notre niveau d'activité.



EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

CHIFFRE D'AFFAIRES

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, nous vous informons que l'exercice écoulé a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires HT de 825 629 euros contre 829 700 euros pour l'exercice précédent, représentant une variation de -0.01 % par rapport à l'exercice précédent.

RESULTAT D'EXPLOITATION

Le montant total des produits d'exploitation pour l'exercice écoulé s'est élevé à 832 095 euros contre 827 991 euros pour l'exercice précédent, représentant une variation de 0.50 % par rapport à l'exercice précédent.

Le montant total des charges d'exploitation pour l'exercice écoulé s'est élevé à 866 244 euros contre 962 800 euros pour l'exercice précédent, représentant une variation de - 10,03% par rapport à l'exercice précédent.

En conséquence, le résultat d'exploitation pour l'exercice écoulé s'établit à -34 149 euros contre -134 809 euros pour l'exercice précédent, représentant une variation de - 74,67 % par rapport à l'exercice précédent.

Nous vous informons que l'effectif salarié moyen de la Société au cours de l'exercice écoulé s'est élevé à 3 salariés contre 3 salariés pour l'exercice précédent.

Le montant total des traitements et salaires pour l'exercice écoulé s'est élevé à 115 436 euros contre 304 109 pour l'exercice précédent, représentant une variation de - 55,67 % par rapport à l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales pour l'exercice écoulé s'est élevé à 115 436 euros contre 304 109 euros pour l'exercice précédent, représentant une variation de -62,04 % par rapport à l'exercice précédent.

Il est précisé que la Société n'a pas supporté de dépense de travail intérimaire.

RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier pour l'exercice écoulé s'établit à 6 757 euros contre 9 053 euros pour l'exercice précédent.

RESULTAT NET

Le résultat courant avant impôts de l'exercice écoulé ressort ainsi à - 40 905 euros contre - 143 862 euros pour l'exercice précédent.

RESULTAT EXCEPTIONNELLE

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à 180 509 euros contre un résultat -180 683 euros pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé s'élève à 32 125 euros pour l'exercice.

Ainsi, le résultat net de l'exercice se solde par un bénéfice de 107 478 euros contre un bénéfice de 25 744 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 Décembre 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 757 798 euros contre 675 262 pour l'exercice précédent soit une variation de 23,46 %.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 107 478 euros de la manière suivante :

Origine

- Autres réserves : 55 000 euros
- Report à nouveau : 1 460 euros.
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 107 478 euros.

Total : 163 938 €

Affectation

- Aux autres réserves, soit 163 000 euros, ce qui portera le compte à 163 000 euros
- Au report à nouveau, soit 938 euros, ce qui portera le compte à 938 euros.

Capitaux propres

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 212 925 euros.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2023	0	0 €	0 €
31/12/2022	20 000 €	0 €	0 €
31/12/2021	60 000 €	0 €	0 €

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge 2 138 euros de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

RATIFICATION DE LA REMUNERATION DE LA PRESIDENCE

Nous allons vous demander de ratifier la rémunération de la Présidence d'un montant de 156 000 euros TTC pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Au titre de l'exercice écoulé, il a été conclu la convention suivante entre la Société et son Président.

Convention de Bail commercial entre la SASU 5ASSUR et la SCI RAKDIMMO sis 66 rue Elias Howe à Saint Maur des Fossés (94100), pour un montant de 1 666,67 euros hors taxes par mois, couvrant la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 et prise en charge de la Taxe Foncière 2024 à hauteur de 1 682,40 euros hors taxe, soit un total de 21 682,44 euros hors taxes.

Fait à Saint Maur des Fossés

Le 12/06/2025

Monsieur EL MEJJAD Hamid

